



## PÉTITION FCPE AUBE

### Pour la gratuité réelle des livres au lycée

Parmi toutes les valeurs portées par la FCPE, la gratuité arrive en première place, aux côtés des principes d'égalité, de continuité, de laïcité...

Nous demandons que l'argent public aille à l'enseignement public, et que les parents n'aient pas à payer les livres lorsque nos enfants arrivent au lycée.

En 2016, la région a encore fourni une carte Lycéo à chaque lycéen, cette carte contient un portefeuille « livre » crédité de 100 €, charge à sa famille de se procurer les manuels scolaires.

Les parents louent les manuels pour un an, soit en s'adressant en toute liberté à des librairies auboises, soit par une bourse aux livres moyennant adhésion à une association. Dans les deux cas, la carte Lycéo leur permet une quasi gratuité des livres.

Or, la Région Grand Est envisage la possibilité de mettre sous condition de ressources les aides pour l'achat des manuels dans les lycées pour la rentrée 2017/2018. Cette décision remettrait en cause le principe de gratuité de l'École.

Principe de gratuité :

- dans le Primaire : c'est aux communes de l'assurer,
- dans les Collèges : depuis la loi Haby en 1975, c'est aux départements d'assurer cette gratuité,
- dans les Lycées : la loi ne le précisant pas, les régions, qui ont entre autres compétences le fonctionnement des lycées, ont généralisé depuis 2004 le versement d'une aide aux familles.

Les parents d'élèves FCPE réitèrent leur demande à la Région « Grand Est » de poursuivre et accentuer son engagement vers la gratuité de la scolarité au Lycée POUR TOUS et de maintenir la carte Lycéo sous sa forme actuelle ou tout autre forme.